



Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Programme coordonné de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif 2023-2027

Programme 2023-2027



La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes de plus de 60 ans est une création de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, dite loi ASV. Il en existe une par département. Sa mission est de coordonner les politiques de prévention à l'échelle départementale par la réunion de l'ensemble des acteurs qui participent au financement de ces politiques de prévention. La Conférence des financeurs a la charge de définir un programme coordonné de financement de l'ensemble des actions de prévention, individuelles comme collectives, qui interviennent et qui participent au financement de ces politiques de prévention.

Un premier programme de financement coordonné s'est étalé de 2017 à 2022. Le second programme coordonné 2023-2027, comme son prédécesseur, est construit sur les 6 axes définis par la loi ASV. Le département d'Eure-et-Loir, en accord avec les partenaires de la Conférences des financeurs, a souhaité articuler solidement et de façon durable ce nouveau programme coordonné avec d'autres politiques publiques structurantes : le schéma départemental de l'autonomie 2020-2024 et la feuille de route de la CNSA.

Programme 2023-2027



avec le concours de la

I – Actions de prévention de la perte d'autonomie

Objectifs	Actions	Pilotes	Moyens	Echéances	Indicateurs
I-1. PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE	I-1.1. Prévenir la perte d'autonomie en s'appuyant sur le guide de la CNSA et les partenariats avec l'ensemble des membres de la Conférence des financeurs, avec les services du Département (les Maisons Départementales des Solidarités et de la Citoyenneté (MDSC), DGA Education, Culture et Attractivité, DGA Solidarités...)	Conférence des financeurs Conseil Départemental ARS CARSAT MSA MDA	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets d'actions collectives de prévention Actions portées par la MDA via la coordinatrice de santé 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets financés
I-2. PRÉVENIR ET ROMPRE L'ISOLEMENT	I-2.1. Améliorer le repérage des personnes âgées isolées, vulnérables ou confrontées à une rupture brutale de leurs habitudes de vie.	Conférence des financeurs Conseil Départemental Caisses de retraite USH	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets d'actions collectives de prévention Groupes de travail 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes isolées identifiées Nombre de partenaires impliqués Nombre d'actions déployées Nombre de participants Taux de participation
	I-2.2. Lutter contre l'isolement des seniors en soutenant des projets d'actions collectives sur les liens sociaux qui s'inscrivent sur plusieurs années.	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets d'actions collectives de prévention Convention pluriannuelle 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de seniors concernés par les actions menées
	I-2.3. Engager des réflexions sur la problématique de la mobilité afin d'identifier des solutions de transport à destination des personnes de plus de 60 ans et des aidants.	CDCA	<ul style="list-style-type: none"> Groupes de travail 	2023-2025	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenaires impliqués Effectivité des solutions identifiées
	I-2.4. Soutenir prioritairement des actions de prévention qui tiennent compte des difficultés d'accès et de mobilité des participants.	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets d'actions collectives de prévention 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions déployées Nombre de participants Taux de participation

I – Actions de prévention de la perte d'autonomie

Objectifs	Actions	Pilotes	Moyens	Echéances	Indicateurs
I-3. FAVORISER LE MAINTIEN D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE À TOUT ÂGE	I-3.1. Soutenir le déploiement d'actions collectives d'activité physique adaptée à destination des personnes âgées de plus de 60 ans vivant à leur domicile.	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets d'actions collectives de prévention 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions déployées Nombre de participants Taux de participation
	I-3.2. Généraliser le déploiement d'actions collectives d'activité physique adaptée à destination des personnes âgées résidant en EHPAD.	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets d'actions collectives de prévention 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'EHPAD proposant de l'APA
	I-3.3. Identifier les financeurs potentiels à mobiliser pour promouvoir des actions de formation à destination des professionnels qui interviennent auprès des personnes de plus de 60 ans (en établissement et à domicile) à l'activité physique adaptée et à la verticalisation des personnes.	Conférence des financeurs Conseil départemental	<ul style="list-style-type: none"> Veille documentaire et diffusion 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'appels à projets repérés et diffusés Nombre de financeurs identifiés
I-4. DEPLOYER DES ACTIONS DE PREVENTION EN SANTE MENTALE	I-4.1. Soutenir le déploiement d'actions collectives de lutte contre la dépression/le risque suicidaire (ex. groupes de parole, orientation vers les structures et les professionnels libéraux, communication sur les aides disponibles).	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets d'actions collectives de prévention 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions organisées (en établissement, hors établissement) Taux de participation Nombre de personnes accueillies
I-5. DEPLOYER DES ACTIONS DE PREVENTION EN ALIMENTATION	I-5.1. Soutenir le déploiement d'actions collectives autour de l'alimentation (ex. Conférence et ateliers, actions en partenariat avec des diététiciens, mutualisation d'actions avec les ESMS).	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets d'actions collectives de prévention 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions organisées (en établissement, hors établissement) Taux de participation Nombre de personnes accueillies
I-6. DEPLOYER DES ACTIONS DE PREVENTION GRÂCE À LA MEDIATION CULTURELLE	I-6.1 Encourager le développement d'actions collectives de prévention associant une dimension artistique et culturelle (ex. forums spectacles).	Conférence des financeurs Conseil Départemental	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets d'actions collectives de prévention 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions organisées (en établissement, hors établissement) Nombre de participants Taux de participation

I – Actions de prévention de la perte d'autonomie

Objectifs	Actions	Pilotes	Moyens	Echéances	Indicateurs
I-7. PLACER L'INTERGÉNÉRATIONNEL AU CŒUR DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE	I-7.1. Promouvoir les actions intergénérationnelles pour contribuer à l'évolution des regards de la société sur le vieillissement.	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets d'actions collectives de prévention 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions organisées (en établissement, hors établissement) Nombre de participants Taux de participation Taux de participants par tranche d'âge
I-8. LUTTER CONTRE L'EXCLUSION DES RÉSIDENTS EN EHPAD DE LA VIE DE LA CITÉ	I-8.1. Développer un programme d'actions de prévention associant des résidents d'EHPAD et des personnes âgées habitant à proximité des établissements.	Conférence des financeurs ARS	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets d'actions collectives de prévention 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions déployées Fréquence de récurrence Nombre de participants Taux de participation
	I-8.2. Soutenir les EHPAD dans l'organisation d'actions autour de la citoyenneté et du maintien de la place du résident dans la cité (ex. maintien du droit de vote).	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets d'actions collectives de prévention 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions menées Evolution du taux de participation aux élections dans les établissements
I-9. FAIRE DES EHPAD DES LIEUX DE PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE	I-9.1. Accompagner la construction d'un réseau d'animateurs en EHPAD afin de mutualiser les bonnes pratiques.	Conseil Départemental MDA	<ul style="list-style-type: none"> Groupes de travail 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'animateurs impliqués Nombre de réunions organisées
	I-9.2. Augmenter la mobilisation des EHPAD sur les appels à projet et soutenir leur reconnaissance en tant que lieux ressource de prévention, ouverts à et sur l'extérieur.	Conférence des financeurs ARS	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets d'actions collectives de prévention 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'EHPAD ayant répondu à des appels à projet

I – Actions de prévention de la perte d'autonomie

Objectifs	Actions	Pilotes	Moyens	Echéances	Indicateurs
I-10. COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DÉVELOPPER UNE CONNAISSANCE PRÉCISE DE L'ENSEMBLE DES ACTIONS PORTÉES PAR LES DIFFÉRENTS ACTEURS	<i>I-10.1. Améliorer la diffusion et la connaissance du programme coordonné et des appels à projets de la Conférence des financeurs et des autres acteurs du territoire.</i>	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Groupes de travail 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions tenues Nombre d'actions de communication réalisées
	<i>I-10.2. Mieux communiquer sur les actions existantes, notamment grâce à la création d'une cartographie des actions à actualiser régulièrement et à communiquer aux partenaires et aux usagers.</i>	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Groupes de travail 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de la cartographie Fréquence de mise à jour Nombre de clics sur la plateforme
	<i>I-10.3. Sensibiliser les porteurs à sélectionner les moyens de communication et d'animations les mieux adaptés au public cible.</i>	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de lancement de l'appel à projets Rendez-vous d'appui technique et COPIL avec les porteurs de projet 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rencontres organisées Nombre d'outils déployés
	<i>I-10.4. Mettre en avant les témoignages des seniors ayant participé aux actions de prévention (ex. des belles histoires dans le cadre de la Semaine Bleue).</i>	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Actions de communication à destination du grand public 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions déployées Nombre de témoignages communiqués
I-11. ARTICULER LES ACTIONS DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS AVEC CELLES DES AUTRES INSTANCES	<i>I-11.1. Structurer les programmes et appels à projets communs entre les différents acteurs, aux niveaux départemental et régional, voire national.</i>	<p>L'ensemble des membres de la Conférence des financeurs</p> <p>Autres Conférences des financeurs de la région Centre Val de Loire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Groupes de travail 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions tenues Nombre d'appels à projets communs lancés

II – Accès aux équipements et aides techniques individuelles

Objectifs	Actions	Pilotes	Moyens	Echéances	Indicateurs
II-1. PROMOUVOIR L'UTILISATION DES AIDES TECHNIQUES ET ACCOMPAGNER LEUR INSTALLATION	II-1.1. Développer, par du conseil en ergothérapie, une prestation sur l'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles à domicile dans le cadre d'une approche globale du bien-vieillir chez soi.	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets Convention pluriannuelle 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'intervention au domicile Nombre de logements adaptés suite à une intervention Nombre de suivis réalisés Durée moyenne des suivis
	II-1.2. Soutenir la création et/ou le déploiement de lieux ressources dans lesquels les personnes peuvent tester et utiliser les aides techniques.	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets Articulation avec les dispositifs nationaux 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de lieux ressources créés Nombre de bénéficiaires
	II-1.3. Définir et proposer une aide pour diminuer le reste à charge concernant les achats des aides techniques en ciblant dans un premier temps les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).	MDA Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Groupes de travail Cahier des charges Procédures de financements 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'aides sollicités Nombre d'aides accordées Montant des aides financées
	II-1.4. Soutenir la mise en place d'une initiative qui permette la mise à disposition d'aides techniques en économie circulaire (proposition de prêts d'aides techniques à durée indéterminée, mise en place d'un suivi individualisé de la pertinence des aides proposées, recyclage et reconditionnement des aides qui ne servent pas ou plus...).	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets Convention pluriannuelle 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des prêts Durée moyenne des prêts Nombre de personnes choisissant de s'équiper suite à un prêt

II – Accès aux équipements et aides techniques individuelles

Objectifs	Actions	Pilotes	Moyens	Echéances	Indicateurs
<p>II-2. CONSTRUIRE UNE COMMUNICATION SUR LES AIDES TECHNIQUES ET DEVELOPPER UNE CULTURE DE CELLES-CI</p>	<p>II-2.1. Améliorer les connaissances des offres existantes d'aides techniques et d'adaptation du logement et des aides disponibles pour les financer par la publication de documents informatifs ou chapitres à destination des usagers (dans le guide du bien-vieillir du Conseil Départemental par exemple) mais aussi à destination des professionnels.</p>	<p>Conférence des financeurs Conseil Départemental MDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de travail 	<p>2023-2027</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des documents • Typologie des lieux où il est disponible • Fréquence de mise à jour • Nombre de campagnes de communication • Nombre de téléchargements / version papiers distribuées

III – Soutien aux aidants

Objectifs	Actions	Pilotes	Moyens	Echéances	Indicateurs
III-1. RENFORCER LA COMMUNICATION POUR SOUTENIR LES AIDANTS	III-1.1. Soutenir l'organisation de salon d'information aux aidants du type salon des aidants du CTS – et autres actions similaires – et communiquer sur les aides disponibles et actions lors de ceux-ci.	Conférence des financeurs MDA	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de travail préparatoires • Actions de communication lors du salon des aidants • Appel à projets 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de communications réalisées • Nombre de visiteurs sensibilisés
III-2. MULTIPLIER LES RENCONTRES ENTRE PAIRS AIDANTS AFIN DE PRÉVENIR L'ISOLEMENT	III-2.1. Soutenir les initiatives de développement de rencontres entre pairs (ex. « café des aidants », groupes de parole) en favorisant des projets proposant des créneaux horaires adaptés aux contraintes des aidants.	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Appel à projets 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres organisées • Taux de participation et évolution
	III-2.2. Encourager la mise en place d'actions aidants-aidés.	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Appel à projets 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions mises en place • Taux de participation
III-3. PRÉVENIR LA SURVENANCE DES SITUATIONS DE VULNÉRABILITÉ	III-3.1. Engager une réflexion sur la sensibilisation des professionnels qui accompagnent les personnes âgées (à domicile et en établissement) au repérage des aidants afin de prévenir les situations de vulnérabilités.	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de travail 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations organisées • Taux de participation
	III-3.2. Engager une réflexion sur les besoins des mairies et des CCAS en matière d'accompagnement des aidants.	Conférence des financeurs Conseil Départemental	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de travail 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de communication réalisées • Nombre de municipalités sensibilisées
	III-3.3. Encourager les porteurs de projet à proposer une offre globale aux aidants afin de réduire la fragmentation des parcours, notamment en tenant compte de l'accompagnement psychologique.	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Appel à projets 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de d'aidants accompagnés

III – Soutien aux aidants

Objectifs	Actions	Pilotes	Moyens	Echéances	Indicateurs
III-4. AMELIORER L'IDENTIFICATION DES SOLUTIONS DE REPIT SUR LE TERRITOIRE	III-4.1. Soutenir et encourager les porteurs à communiquer régulièrement sur les solutions de répit existantes.	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Groupes de travail 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de campagnes de communication Nombre d'aidants touchés
III-5. DIVERSIFIER L'OFFRE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EURÉLIEN	III-5.1. Soutenir le développement des actions de soutien aux aidants en milieu rural.	Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions en milieu rural Nombre d'actions dans des communes où aucune action n'avait jamais eu lieu Taux de participation

IV – Forfait autonomie

Objectifs	Actions	Pilotes	Moyens	Echéances	Indicateurs
IV-1. POURSUIVRE LA MISE EN PLACE D' ACTIONS DE PREVENTION AU SEIN DES RESIDENCES AUTONOMIE	IV-1.1. Renforcer la tenue d'actions de prévention autour de la santé : alimentation, activité physique, mémoire (prévention des troubles cognitifs), prévention en santé visuelle et auditive, prévention bucco-dentaire.	Conseil Départemental	<ul style="list-style-type: none"> CPOM avec fiches actions 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions organisées Nombre de thèmes différents traités Nombre de participants aux ateliers Taux de satisfaction
	IV-1.2. Poursuivre la tenue d'actions de maintien du lien social et de la citoyenneté : lutte contre l'isolement et lien social, ouverture sur l'extérieur (sorties, activités intergénérationnelles...).	Conseil Départemental	<ul style="list-style-type: none"> CPOM avec fiches actions 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions organisées Nombre de thèmes différents traités Nombre de participants aux ateliers Taux de satisfaction
	IV-1.3. Poursuivre la tenue d'actions de lutte contre la fracture numérique.	Conseil Départemental	<ul style="list-style-type: none"> CPOM avec fiches actions 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions organisées Nombre de thèmes différents traités Nombre de participants aux ateliers Taux de satisfaction
IV-2. METTRE EN RELATION L'ENSEMBLE DES ACTEURS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE EURÉLIEN	IV-2.1. Améliorer la communication et les échanges entre les résidences autonomes (ex. partage de bonnes pratiques) et avec le Conseil Départemental.	Conseil Départemental	<ul style="list-style-type: none"> Groupes de travail Echanges réguliers 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions organisées et nombre de participants Délais de retour des fiches actions Délais de retour des bilans
	IV-2.2. Encourager le maillage du territoire avec les acteurs locaux.	Conseil Départemental	<ul style="list-style-type: none"> Groupes de travail Conventions 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenariats noués Nombre de conventions signées

V – Prévention par les SAAD

Objectifs	Actions	Pilotes	Moyens	Echéances	Indicateurs
V-1. DÉVELOPPER DES ACTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DE PRÉVENTION	V-1.1. Articuler les appels à projets de la dotation complémentaire et de la Conférence des financeurs pour coordonner les financements des différents dispositifs.	Conférence des financeurs Conseil Départemental	<ul style="list-style-type: none">• Groupes de travail• Appels à projets	2023-2027	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'actions soutenues• Nombre de bénéficiaires• Nombre de SAAD ayant proposé des projets

VI – Appui à l’habitat inclusif

Objectifs	Actions	Pilotes	Moyens	Echéances	Indicateurs
VI-1. DÉFINIR UN CADRE COMMUN ET UN RESEAU D'ACTEURS POUR LES PROJETS D'HABITAT INCLUSIF	VI-1.1. Préciser le cadre de l’habitat inclusif dans le département (définition, spécificités par rapport aux autres types d’offres, organisation et fonctionnement des habitats inclusifs).	Conférence des financeurs CDCA	• Groupes de travail	2023	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres organisées • Nombre de structures d’habitat inclusif ayant participé aux rencontres • Existence d’un document de référence
	VI-1.2. Garantir l’implication des habitants tout au long du projet d’habitat inclusif pour la co-construction et la mise à jour régulière du projet, et notamment du projet de vie sociale et partagée.	Conseil Départemental	• Conventions AVP	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres des habitants autour de la co-construction
	VI-1.3. Définir une fiche de poste type, et notamment les missions, du coordinateur d’habitat inclusif avec les acteurs du territoire.	Conseil Départemental Porteurs de projet d’habitat inclusif	• Groupes de travail	2024	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de poste formalisée
	VI-1.4. Créer un réseau de partage de pratiques entre les porteurs de projet d’habitats inclusifs.	Conseil Départemental Porteurs de projet d’habitat inclusif	• Réunions entre acteurs	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions • Nombre de participants aux réunions
	VI-1.5. Créer un réseau de partage de pratiques entre les coordinateurs d’habitats inclusifs.	Conseil Départemental Coordinateurs de projet d’habitat inclusif	• Réunions entre acteurs	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions • Nombre de participants aux réunions

VI – Appui à l’habitat inclusif

Objectifs	Actions	Pilotes	Moyens	Echéances	Indicateurs
VI-2. ACCOMPAGNER LES PROJETS TOUT AU LONG DE LEUR CONSTRUCTION	VI-2.1. Favoriser la diversité du public dans les projets d’habitats inclusifs (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes âgées et personnes en situation de handicap).	Conseil Départemental	• Appel à projets	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de structures PA • Nombre de structures PH • Nombre de structures mixtes
	VI-2.2. Positionner le Conseil Départemental comme acteur ressource de l’habitat inclusif.	Conseil Départemental	• Actions de communication	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’actions de communication
	VI-2.3. Créer un guide pratique « l’habitat inclusif de A à Z » pour aider à la construction dès la phase de réflexion, comprenant une cartographie des aides financières existantes pour les porteurs de projet et pour les habitants, puis la diffuser et communiquer dessus.	Conseil Départemental Conférence des financeurs	• Groupes de travail	2024-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Existence du guide pratique • Nombre de lieux où il est disponible/nombre de téléchargements • Diversité des médias de diffusion • Nombre de mises à jour
	VI-2.4. Inciter les porteurs de projet d’habitat inclusif à avoir des listes d’attente et à faire le lien avec les autres porteurs.	Conseil Départemental	• Groupes de travail du réseau des porteurs de projet	2024	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des listes d’attente • Fréquence d’actualisation de celles-ci
	VI-2.5. Favoriser les partenariats et les conventionnements entre les habitats inclusifs et les intervenants extérieurs.	Conseil Départemental	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de travail • Bilans annuels 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de groupes de travail organisés • Nombre de partenariats créés • Nombre de conventions signées

VI – Appui à l’habitat inclusif

Objectifs	Actions	Pilotes	Moyens	Echéances	Indicateurs
VI-3. INSCRIRE LES PROJETS D’HABITAT INCLUSIF DANS LEUR TERRITOIRE DE PROXIMITÉ	VI-3.1. Veiller à l’inscription des projets dans la cité (liens et partenariats avec les collectivités locales, les ESMS, les commerces, les associations...).	Conseil Départemental Porteurs de projet	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de communication • Rencontres • Bilans annuels • Conventions 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’actions de communication • Nombre de rencontres • Nombre de partenariats par structure
VI-4. ACCOMPAGNER LES HABITANTS LORS DE LEUR ENTRÉE ET LEUR SORTIE DE HABITAT INCLUSIF	VI-4.1. Veiller à ce que les projets d’habitat inclusif prennent en compte les différentes dimensions nécessaires au bon fonctionnement d’un habitat inclusif (accompagnement au déménagement, accompagnement individualisé, accompagnement dans les dossiers administratifs, anticipation du départ) afin de s’assurer de la bonne intégration des habitants et de renforcer leur qualité de vie.	Conseil Départemental	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de travail du réseau des porteurs de projet et des coordinateurs • Bilans annuels 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de groupes de travail • Nombre d’entrées • Nombre de sorties
VI-5. DÉPLOYER UNE COMMUNICATION DIVERSIFIÉE À L’ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT	VI-5.1. Sensibiliser et acculturer les élus locaux, les MDSC, les accueillants de mairie à la question de l’habitat inclusif.	Conseil Départemental Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de travail • Organisation de temps de rencontres 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’actions de sensibilisation et d’acculturation • Nombre de participants aux actions
	VI-5.2. Développer une communication à destination du grand public (ex. actualisation du guide sénior édité par le département et y ajouter un chapitre sur l’habitat inclusif, publication d’un numéro spécial du magazine Eurélien dédié à l’habitat inclusif...).	Conseil Départemental Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de travail 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’actions de communication • Diversité des médias de diffusion
	VI-5.3. Développer une communication à destination des professionnels sociaux et médico-sociaux.	Conseil Départemental Conférence des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de travail 	2023-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’actions de communication • Diversité des médias de diffusion